

L'agence régionale de santé Hauts-de-France a pour mission de mettre en œuvre la politique nationale de santé de la région, en coordination avec les partenaires et en tenant compte des spécificités de ses territoires. Elle est compétence sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social et à la santé environnementale. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers. Ses actions visent à améliorer la santé de la population et à rendre le système de santé plus efficace.

**L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DES HAUTS DE FRANCE
RECRUTE
SA / SON :**

**CHARGE(E) DE MISSION TERRITORIAL
PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (H/F)**
- Poste situé à Lille -

La délégation départementale du Nord est chargée de piloter la déclinaison opérationnelle de cette stratégie régionale sur son territoire. Le travail avec les acteurs et opérateurs du territoires (élus, professionnels de santé, structures, associations, citoyens...) doit pouvoir se concevoir et se mettre en œuvre en dépassant les éventuelles contradictions entre les nécessités de répondre aux grands objectifs portés par le niveau national ou régional et la prise en compte des besoins et des pratiques qui sont à l'œuvre sur les territoires infrarégionaux (départements ou infra départementaux).

L'objectif des ARS consiste bien à mettre en œuvre ses objectifs stratégiques et opérationnels en prenant en compte le spécificités départementales et/ou infra départementales sans se départir des objectifs régionaux, et en veillant à ce que l'ARS parle d'une seule voix.

La délégation départementale est composée de :

- Une direction (directeur, directeur adjoint)
- 5 départements métiers (affaires transfrontalières, autonomie, offre de soins, santé environnementale, animation territoriale et prévention)

Le conseiller défense, placé sous l'autorité hiérarchique du responsable du service zonal de défense et de sécurité, est en lien fonctionnel avec le directeur de la délégation départementale.

Rattaché(e) au responsable du département Autonomie de la Délégation Départementale du Nord, le/la Chargé(e) de mission Territorial Personnes en situation de handicap sera particulièrement en charge de :

MISSION 1 : CONTRIBUER AU MANAGEMENT DU SECTEUR D'ACTIVITE, A LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES ET DES CHANGEMENTS METIERS EN COURS :

- Contribuer à la bonne organisation du travail au sein du Pôle :
- Etre force de proposition ;
- Contribuer à la tenue et au suivi des tableaux de bord nécessaires, à la bonne tenue des outils régionaux partagés ;
- Contribuer à l'amélioration des méthodes de travail et des processus ;
- En relai du Responsable de Pôle de proximité et du Responsable adjoint (Nord), ou des coordonnateurs thématiques (Pas-de-Calais), contribuer à une communication de qualité, en interne au service et à la DOMS comme en externe avec les partenaires.
 - Dans la même optique, assurer l'encadrement fonctionnel de gestionnaires territoriaux et contribuer à l'intérim du Responsable de Pôle de proximité territorial ;
 - Participer en tant que de besoin aux temps de travail techniques réguliers avec les représentants locaux des partenaires institutionnels (Conseil Départemental, Education Nationale notamment), pour les sujets relevant du secteur d'activité du Pôle ;
 - Participer en tant que de besoin aux échanges transversaux : réunions du Directeur territorial, Conseil_territorial de santé, contrats locaux de santé, contrats de ville, conseils territoriaux de santé mentale... ;

MISSION 2 : CONTRIBUER A L'ELABORATION PUIS A LA MISE EN ŒUVRE DU PRS 2 A TRAVERS LES PROCESSUS METIERS SUIVANTS :

- Planification :

-Participer à l'élaboration de la stratégie de la DOMS, contribuer aux chantiers d'élaboration puis à la mise en œuvre des

plans nationaux, du PRS 2 ;

-Co-construire avec les sous-directions du siège, notamment la sous-direction « planification », les diagnostics territoriaux permettant de définir des feuilles de route territoriales, une fois le PRS lui-même défini, et contribuer à leur mise en œuvre opérationnelle ;

- **Programmation / autorisation :**

Etre l'interlocuteur des opérateurs médico-sociaux sur les questions de programmation et d'autorisation et contribuer à la maîtrise du processus « programmation / autorisation / installation » :

- Instruire les demandes d'autorisation (appels à projets, extensions non importantes, requalifications, reconnaissances...) et effectuer les visites de conformité ;
- Assurer le suivi des projets de créations, extension, transformation, labellisation ;
- Cordonner et contribuer au processus d'analyse des évaluations internes et externes des ESMS ;

- **Animation territoriale :**

-animer les travaux territoriaux contribuant à la mise en œuvre du PRS et à l'amélioration des parcours (ex : inclusion scolaire, insertion professionnelle, filières gériatriques, tables MAIA....) ;

- **Contractualisation :**

-piloter et/ou contribuer à la négociation des CPOM prévus au programme pluriannuel de contractualisation ;

-assurer le suivi des CPOM signés ;

- **Allocation de ressources et performance :**

-contribuer au processus d'allocation de ressources, ONDAM comme FIR (ex : GEM, MAIA), par la tarification directe d'ESMS et la supervision de l'allocation de ressources aux ESMS et dispositifs suivis ;

-assurer une fonction de veille des ESMS en situation de fragilité budgétaire et financière, négocier des plans de retour à l'équilibre

MISSION 3 : (POUR LE CHAMP PH) CONTRIBUER A LA MISE EN ŒUVRE DE LA DEMARCHE « UNE REPONSE ACCOMPAGNEE POUR TOUS » (RAPT) PAR LE TRAITEMENT ET LE SUIVI DES SITUATIONS INDIVIDUELLES CRITIQUES ET COMPLEXES :

- Assurer le traitement et le suivi des situations individuelles dont la DOMS est saisie, avec en recours le Responsable du Pôle de proximité territoriale, et son adjoint dans le Nord ou le coordonnateur PH dans le Pas-de-Calais, et la Référente régionale RAPT ;
- Représenter l'ARS en CDAPH, en groupe opérationnel de synthèse (GOS) de niveau 2 ou aux autres instances.

MISSION 4 : CONTRIBUTION AU PROGRAMME REGIONAL D'INSPECTION CONTROLE (PRIC) ET AUX TRAITEMENTS DES SIGNALEMENTS

- Instruire les réclamations et signalements relatifs aux ESMS suivis ;
- Participer à des missions d'inspection, voire en assurer la coordination,

MISSION 5 : CONTRIBUER A LA REPRESENTATION EXTERIEURE DE L'ARS :

- Représenter la direction générale en réunion ou lors de manifestations ou événements.

Partenaires internes :

- au sein de la Direction Générale, en lien avec les autres Délégations Départementales,
- Au sein de la DOMS avec les sous directions « planification », « programmation-autorisation», « affaires financières »
- Au sein de l'ARS, avec les autres directions métiers (DOS, DPPS, D3SE) et la DST.

Partenaires externes :

- Gestionnaires et opérateurs médico-sociaux du secteur ;
- Conseil départemental, Inspection académique, Maison Départementale des Personnes Handicapées ;
- DGCS - CNSA – ANAP - ...

Profil recherché :

- Master 2
- Connaissance du champ médico-social.
- Expérience de gestion de projet et négociation.

Spécificités liées au poste :

- Déplacements fréquents, le cas échéant en soirée (permis B requis)
- Existence de périodes d'activités intenses nécessitant des disponibilités.
- Participation aux astreintes administratives
- Télétravail possible 2 jours par semaine après une période de formation
- Poste soumis à la Déclaration Publique d'intérêts
- Poste à temps plein (90% envisageable)

Qualité de vie à l'ARS:

- ▶ Accompagnement à la prise de poste
- ▶ Télétravail possible 2 jours par semaine après une période de formation
- ▶ Horaires variables (conciliation vie privée/professionnelle)
- ▶ Participation financière transports / Forfait mobilité / Mutuelle / Véhicules de service
- ▶ Aménagement poste de travail adapté possible (dont RQTH)
- ▶ Prestations comité d'agence.

Conditions administratives d'embauche :

Type de contrat	Niveau / Rémunération
Contrat à durée déterminée A pourvoir dès que possible, jusqu'au 31/12/2028	Contrat de Droit Public Niveau 3 (en référence au cadre de gestion) Formation ICARS à prévoir Rémunération selon expérience : Entre 25 et 40 KE annuels bruts

Compétences requises pour le poste :

Compétences	Niveau*
SAVOIRS :	
CONNAISSANCE DES PARTENAIRES (ETS / INSTITUTIONNELS) / APPREHENSION DES ENJEUX TERRITORIAUX	3
REGLEMENTATION DE LA THEMATIQUE (DROIT DE LA SANTE / CODES (DE L'A.S.F. / DE LA S.P. / DE LA S.S., ...))	3
PROCESSUS METIER	3
CONNAISSANCE DU CHAMP (culture, technique) (MS / S / SPE)	3
FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES	3
COMPTABILITE PUBLIQUE/PRIVEE	2
CONNAISSANCE THEMATIQUE (SANTE / MEDICAL)	2
SAVOIR-FAIRE :	
REDACTIONNEL	4
CONDUITE DE REUNION / PRISE DE PAROLE EN PUBLIC	3
ANIMATION ET COORDINATION DE RESEAU	3
PORTER UNE STRATEGIE / CONDUIRE LE CHANGEMENT	3
INFORMER ET COMMUNIQUER	3
INSPECTION	3
EVALUATION / VISITES DE CONFORMITE	3
NEGOCIATION	3
CONSEIL / AIDE A LA DECISION	3
GESTION DES PRIORITES	3
PLANIFICATION DE L'ACTIVITE	3
ESPRIT DE SYNTHESE / PRISE DE RECOL / ANALYSE	3
SUIVI ET INSTRUCTION DE DOSSIERS	3
REPORTING, TABLEAUX DE BORD	3
SUIVI DE BUDGET / D'ENVELOPPE	3
CONTROLE DE GESTION / ANALYSE BUDGETAIRE	3
ANALYSE FINANCIERE	3
BUREAUTIQUE (WORD, EXCEL, POWERPOINT, OUTLOOK)	3
LOGICIELS METIERS	3
MANAGEMENT FONCTIONNEL	2
SAVOIR-ETRE :	
REACTIVITE / ADAPTABILITE	3
ESPRIT D'INITIATIVE / FORCE DE PROPOSITION	3
ALERTER / RENDRE COMPTE	3
OBJECTIVITE / SENS CRITIQUE	2
ECOUTE / SENS DU CONTACT	2
REPRESENTATIVITE ARS	2
SENS DU SERVICE (PUBLIC)	2
TRAVAIL EN EQUIPE / PARTAGE DE L'INFORMATION	2

*Niveaux : 2 = pratique ; 3 = maîtrise ; 4 = expert

**Comment candidater ?**

Merci d'adresser CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :

ARS-HDF-DRH-CANDIDATURES@ars.sante.fr

Date limite de dépôt : le 11/03/2026

Informations sur le poste :

Mme Dorothée GRAMMONT : dorothee.grammont@ars.sante.fr / 03.62.72.77.40.